

La cotisation a été fixée à 50 Frs. par le Congrès des 4 et 5 Août 1945 - Le règlement peut être effectuée en deux fois au compte Chèque Postal 476482.

AMICALE DES ANCIENS DETENUS PATRIOTES DE LA CENTRALE
D'EYSESSE
affiliée à la F.D.I.R.P. - 10, Rue Leroux PARIS 16°.

AVRIL 1947

673

Circ. 524
D. 2522

NOM : A2NAR PRENOMS : DAMIAN
DATE et LIEU de NAISSANCE : 22-4-17 Espagne Carthagène
ADRESSE : 5 Rue Jean Bérard LOCALITE : Ténissima DEPT : Rhône
ARRETE le : 15-10-40 CONDAMNE à : 4 ans prison
PRISONS avec DATES : 1^{er} oct 1940 16-10-40 au février 1942, puis Rions hospital
A EYSESSE du 18 octobre 43 à 19-7-44 PREAUX : 24 infamies MATRICULE : 2293
CAMPS & Kdos en ALLEMAGNE avec Mle :

Pour ceux qui n'ont pas été déportés : Expliquer brièvement la situation depuis EYSESSE jusqu'à la Libération du Pays.

Renseignements Militaires ARME : CLASSE :
Indiquer le grade au 1^{er} juin 1940 : (Active, Réserve)
Grade Homologué au titre : F.F.I. - F.F.C. - R.I.F.
Par la Commission Départementale de DATE :
DECORATIONS au TITRE de la RESISTANCE :

FAMILLE : (Veuve, Père, Me, Fils, Fille)

NOM : PRENOMS :

DATE et LIEU de NAISSANCE :

ADRESSE ACTUELLE :

RENSEIGNEMENTS OBTENUS et le DISPARU :

DECEDE suite de Captivité :

Joindre une photographie du disparu, s'il n'y en a pas eu d'envoyée à l'Amicale.

Je demande la Carte 1947 de notre Amicale et
envoie au C.C.P. 47.64 la somme de Frs pour cotisation
annuelle et abonnement Bulletin.

Fait à Verdun le 15 Mars 1947

Signature :

Damian

Leininger 15.3-47

5 AVRIL 1947

5 AVRIL 1947

Cher Camarade

673

J'ai joint à la présente la question
concernant l'obtention de la carte de
l'annuaire pour 1947. Il est demandé
d'expliquer l'attitude après la libération
pour ceux qui n'ont pas été à l'école.
Voici: Delia et moi du 19 juillet 1944
par les forces françaises de l'intérieur. J'ai
souvent infirmier dans un garage A.S. avec
contacts de la libération d'Arges.

Reçois les F.T.P. Bataillon Dorin Delia
avec 13 Camarades anciens d'Arges
et en d'Arges. Les individuellement à propos
notre libération j'ai ~~uniquement~~
entretenu en contact avec les F.T.P. par
l'intermédiaire Jim Camarade officiel
Camardant Kéler, maintenant

mis en cage et renvoyé chez-
moi.

Étant malade j'ai été opéré
le 25 janvier 1945. R.D.2 sans pansement
j'ai fait actuellement une
demande de pension à titre résidant
et j'attends le résultat. Voici briève-
ment mon attitude. Je ne crois
pas avoir diminué de tout ce
qui pèse intérieurement à l'Egypte et qui
au fond de lui ne sont plus hélas à
nos côtés, Et si peu sans crainte
me présente devant vous la tête
haute.

Dans l'attente, voici

Aux Camarades, mes fraternelles,

salutations

Darwin Byer

AZNAR, Darwin

5 Rue Jean Berlioz

Parilly Vincennes

France

FEDERATION NATIONALE
DES CENTRES D'ENTRAIDE
DES INTERNES ET DEPORTES
POLITIQUES
10, rue Leroux, PARIS XVI^e

Tel: KLEBER 79-10, 71-50, 87-52

AMICALE DES ANCIENS DETENUS PATRIOTES
DE LA CENTRALE D'EYSSES

FICHE D'ADHESION

A RETOURNER D'URGENCE : 10 rue Leroux, PARIS 10^e

NOM *Agnar*
PRENOMS *Damien*
DATE DE NAISSANCE *27 avril 1917*
ADRESSE *5 Rue Jean Berlioz Parilly - Venissieux Rhone*
NATIONALITE *Espagnole (en instance de naturalisation)*
CONDAMNE *le 26 avril 1941*
PAR LE TRIBUNAL DE *Lyon* POUR *Activites Communistes*
A *4* ANNEES MOIS (de Prison ~~Travaux Forcés~~ (Rayer la mention inutile)
DETENU A EYSSES DU *17 octobre 1948* AU *19 juillet 1948*
PRELU *2. et infirmes* GROUPE DE FRONT NATIONAL A EYSSES *Oui*
FAISAIT PARTIE DE L'ORGANISATION MILITAIRE D'EYSSES? OUI - NON (Rayer la mention inutile
SI OUI, QUELLE SECTION ?
QUEL GROUPE ?
QUELLE FONCTION MILITAIRE ?
DECLARE ADHERER A L'AMICALE DES ANCIENS DETENUS PATRIOTES DE LA CENTRALE D'EYSSES

A *Parilly* le *3. juillet* 1945.
Signature *Damien Agnar*

Joindre les renseignements connus sur les anciens détenus patriotes d'EYSSES rentrés, ou décédés, ou vus récemment en déportation (si possible avec adresses, dates, et précisions).

Pour contribuer au développement de notre Amicale écrivez au Secrétariat, envoyez lui les noms et adresses actuelles de nos camarades que vous connaissez (Si possible, indiquez le préau) et les renseignements en votre possession.

Assistez à la réunion du Comité Directeur du 15 Juillet

et pour commémorer l'action du collectif de la Centrale;

TOUS A EYSES LE 5 AOUT PROCHAIN

FAITES ANNULER LES CONDAMNATIONS PRONONCÉES PAR VICHY

Adresser au Procureur Général près de la Cour d'Appel dans le ressort de laquelle vous avez été condamné:

UNE DEMANDE D'ANNULATION.

L'ordonnance N° 45 816 du 26 Avril 1945 permet l'annulation des sentences rendues par les juridictions répressives depuis le 16 Juin 1940 jusqu'à la libération du Territoire, si ces poursuites ont été intentées en raisons de considérations politiques. Il appartiendra au Procureur Général à qui vous adresserez votre demande de déferer l'instance en annulation aux Chambres de révisions instituées par l'ordonnance du 6 Juillet 1943.

Le Procureur Général devra vous aviser de l'annulation de votre condamnation et de son effacement de votre casier judiciaire.

Agnar Damien

22-79-50

Mon cher vieux

Très heureux de te lire malgré
que tes nouvelles ne soient pas très
brillantes - Je ne t'écris pas souvent
mais tu sais cela ne m'empêche pas
de penser souvent aux amis.

J'espère que ce mot te trouvera à peu
pres bien - pour moi ça cloche du
côté de l'estomac, ma petite famille
pousse et se développe, j'attends un
troisième enfant après un garçon de 4 ans, une
fille de 2 ans. Tu vois que je n'ai pas
à m'amuser.

Venons en à tes papiers, tu trouveras
jointe une attestation du B. d'Esseyes,
faut que tu établisses un dossier F.F.
avec Varand des déportés du Rhône - tu y
doit mais il faut faire vite -
une part veux-tu essayer de te rappeler
nos des politiques présents à Esseyes lors
libération par les F.F. (avec les adresses
possibles).

il y a les copains de notre temps
qui sont restés après notre déportation
et puis ceux qui sont venus à Gysse
jusqu'en 20 juillet, nous voulons
pouvoir inscrire dans l'annuaire tous
les patriotes passés à Gysse.

Voilà mon cher vient
je vais te quitter, j'espère
que nous aurons l'occasion de nous
revoir à un prochain congrès
à Villeneuve — tiens toi en
liaison avec les copains de Lyon.

Reçois ma plus fraternelle
poignée de main.

[Signature]

Verninieux 15-12-50

12 NAR. Darnieau

me Jean Berthoz
auilly - Verninieux
Rhône

~~F.F.I.~~

Camille Prunier.

par la présente je vous un peu tardivement répondre au
questionnaire que vous m'avez adressé par ailleurs, mais je vous tout
d'abord te saluer ainsi que ta famille qui, j'espère est toute
pleine de santé.

Ayant été très gravement malade je n'ai pu m'occuper
activement de mes propres affaires et je vais à la lecture du
bulletin que malgré mon certificat modèle A je n'ai en
somme aucune pièce officielle.
J'avais lorsque j'étais Hospitalisé. Remis à la fédération
du Rhône de la F.N.D.I.R.P. un dossier en vue de l'homologation.

R.I.F. : j'ai reçu en date du 24 janvier 1949. du Secrétariat d'état aux
forces armées (guerre) Direction du personnel militaire de l'armée de terre
6^e Bureau. 231 B^d St Germain Paris 1^{er}. Tel. INV 58.10. poste 38-69.

La lettre suivante sous le N° 12294. PM/FFCI/RIF/EA. Le secrétaire d'état
me même j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans sa séance
du 1-12-48, la Commission Nationale d'Homologation de la Résistance
Intérieure Française a décidé que vous n'appartenez pas au personnel
Relevant de la Résistance intérieure Française. Motif : Intérieur
politique, pour la liquidation de vos droits, il vous

partient de vous adresser au Ministère des anciens Combattants
Victime de guerre. 31, Rue de Bellichasse Paris (7^e)
pour le secrétaire d'état et par délégation le général de Brigade Devaux,
P.O. le Lt-Colonel De Dionne chef du 6^e Bureau.

Encourage j'avais à l'époque tous laisser tomber, venant de
perdre mon père et toujours gravement malade. La lecture
du Bulletin de notre amicale m'a donné un peu courage
c'est pourquoi au même temps que je réponds au questionnaire
je te signale mon cas. j'espère que tu pourras peut être le
résoudre en ma faveur. D'autant que je me suis tout
de refusé, à ce jour même la pension pour mon père
et la naturalisation a été ajournée. le seul espoir qui
me reste est l'amicale. j'espère que ma lettre
arrivera pas trop tard et que tu pourras me faire avoir
l'hommage.

Bien amicalement à toi et à tous les
vains d'Eyos

~~Danville~~

ASSOCIATION NATIONALE
des
ANCIENS F.T.P.F. et F.F.I.

FÉDÉRATION DU RHONE
153, Rue Cuvier - LYON

Tél. Lalande 24-92
C. C. P. Lyon 1942-51

19 Février 1948
Lyon, le 19

AZNARD

Mr. le Président de l'Amicale
des Anciens d'EYSSES
10 Rue Leroux
PARIS 16^e

Réf. YL 3.223

10/3/48
Donné Hansson
avec Eysse

---:---:---:---:---

Monsieur le président,

Nous vous prions de nous
faire connaître la suite qui a été donnée
à l'envoi de deux dossiers que nous vous
avons fait parvenir par lettre en date
du 16.12.47 et concernant Messieurs
PERRIN Marc
AZNARD

Les intéressés n'ayant pas
encore reçu leur pièce officielle leur
permettant de percevoir leur prime de
déportation, nous vous prions de nous
indiquer sur quel service sont été
acheminés ces dossiers.

Avec nos remerciements veuillez
agréer, Monsieur le Président l'assurance
de notre considération dévouée.



Vernssieux le 15.12.50

questionnaire

AZNAR. Darnay. né le 26 avril 1917 à Carthage Espagne.
5 Rue Jean Berlioz à Parilly Vernssieux. Rhône.
magasinier.
RIF (distribution tracts de Réorganisation J.C.)
Lyon
le 15 octobre 1940 à Lyon.
4 ans de prison.
Cours d'appel de Lyon.
sont devenus vos juges? : Faure Pignatelli a été Exécuté par les F.T.P. les autres?
démocratiques? : arrêté à la suite de la censure du Courrier de Borogolte
qui était alors au camp de jeunesse du Vigier.
Maison d'arrêt de St Paul à Lyon, Maisons Centrales de Rions
puis la Maison d'arrêt de Rions
prison N°2 et Infirmerie à la suite de crachement de sang.
Matricule 2293
Resté à Eysses lors du transfert. puis libéré par la F.F.I.
profession : Magasinier.